commission du codex alimentarius





BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 1 de l'ordre du jour

CX/FICS 05/14/1 juillet 2005

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LES SYSTÈMES D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS ALIMENTAIRES

Quatorzième session

Melbourne (Australie), 28 novembre - 2 décembre 2005

La réunion se tiendra à l'hôtel Crown Promenade, 8 Whiteman Street Southbank, Melbourne, Victoria (Australie) du lundi 28 novembre à 10 heures au vendredi 2 décembre 2005

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/FICS 05/14/1
2.	Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres comités du Codex	CX/FICS 05/14/2
3.	Avant-projet des normes et des textes apparentés à l'étape 4	
3 (a)	Avant-projet d'annexes aux Directives sur l'appréciation de	CX/FICS 05/14/3
	l'équivalence des mesures sanitaires associées aux systèmes d'inspection et de certification des denrées alimentaires	CX/FICS 05/14/3-Add.2
	- Observations à l'étape 3	CX/FICS 05/14/3-Add.1
3 (b)	Avant-projet de principes et directives concernant l'inspection des denrées alimentaires importées fondée sur l'analyse des risques	CX/FICS 05/14/4
	- Observations à l'étape 3	CX/FICS 05/14/4-Add.1
3 (c)	Avant-projet de principes de l'application de la traçabilité/du traçage	CX/FICS 05/14/5
	des produits dans le contexte des systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires	CX/FICS 05/14/5-Add.2
	- Observations à l'étape 3	CX/FICS 05/14/5-Add.1
3 (d)	Avant-projet de révision de Directives Codex pour une présentation générique des certificats officiels et l'établissement et la délivrance	CX/FICS 05/14/6
	des certificats	CX/FICS 05/14/6-Add.1
	- Observations à l'étape 3	
4.	Document de travail sur la révision des Directives concernant l'échange d'informations entre pays sur les rejets de denrées alimentaires à l'importation	<u>CX/FICS 05/14/7</u>

CX/FICS 05/14/1 2

5. Document de travail sur le développement d'une annexe sur CX/FICS 05/14/8 « Informations relatives au besoin d'assistance et de coopération techniques entre les pays importateurs et exportateurs » aux Directives Codex sur l'appréciation de l'équivalence des mesures sanitaires associées aux systèmes d'inspection et de certification des denrées alimentaires

- 6. Autres questions et travaux futurs
- 7. Date et lieu de la prochaine session
- 8. Adoption du rapport

NOTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour (CX/FICS 05/14/1): le Comité sera invité à adopter l'ordre du jour provisoire comme ordre du jour de sa session.

Point 2 de l'ordre du jour – Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres comités du Codex (CX/FICS 05/14/2): ce document d'information, établi par le Secrétariat du Codex, porte sur des questions intéressant le Comité qui lui ont été soumises par la vingt-huitième session de la Commission du Codex Alimentarius et par d'autres comités et groupes spéciaux du Codex.

Point 3 de l'ordre du jour - Avant-projet des normes et des textes apparentés à l'étape 4

Point 3 (a) de l'ordre du jour – Avant-projet d'annexes aux Directives sur l'appréciation de l'équivalence des mesures sanitaires associées aux systèmes d'inspection et de certification des denrées alimentaires (CX/FICS 05/14/3): À sa treizième session, le Comité est convenu d'accorder la priorité aux activités (2) Documents exigés lors de la soumission de demandes de déterminations d'équivalence ; (4) Définition d'une « base objective de comparaison » et (5) Fourniture de détails supplémentaires sur le processus d'appréciation de l'équivalence. Le Comité est par ailleurs convenu que le groupe de travail devrait également tenir compte, lors de l'élaboration des annexes, des observations écrites soumises et des délibérations de la session. Ces annexes seraient alors diffusées pour observations à l'étape 3 et examen à la prochaine session du Comité. (ALINORM 05/13/30, paragraphe 23). Les observations à l'étape 3 sont réunies dans le document CX/FICS 05/14/3-Add.1.

Point 3 (b) de l'ordre du jour - Avant-projet de principes et directives concernant l'inspection des denrées alimentaires importées fondée sur l'analyse des risques (CX/FICS 05/14/4): À sa treizième session, le Comité est convenu de renvoyer l'avant-projet renommé « Principes et directives concernant l'inspection des denrées alimentaires importées fondée sur l'analyse des risques » à l'étape 3 pour diffusion et observations. Il est également convenu qu'un groupe de travail animé par les États-Unis d'Amérique procéderait à sa révision, sur la base des observations écrites sollicitées à l'étape 3 et son débat, et que cet avant-projet serait de nouveau pour distribué pour observations à l'étape 3 et examen à la prochaine session du Comité et examen à sa quatorzième session. (ALINORM 05/13/30, paragraphe 79). Les observations à l'étape 3 sont réunies dans le document CX/FICS 05/14/4-Add.1.

Point 3 (c) de l'ordre du jour - Avant-projet de principes de l'application de la traçabilité/du traçage des produits dans le contexte des systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CX/FICS 05/14/5): À sa vingt-huitième session, la Commission du Codex Alimentarius a approuvé la proposition pour l'élaboration de principes de l'application de la traçabilité/du traçage des produits dans le contexte des systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires presenté, presentée par la treizième session du Comité, en tant que nouvelle activité pour le Comité (ALINORM 05/28/41, paragraphe 93 et Annexe VIII). Les observations à l'étape 3 sur l'avant-projet de principes, preparé par le grupe de travail dirigé par l'Australie, l'Argentine et la Norvège sont réunies dans le document CX/FICS 05/14/5-Add.1.

CX/FICS 05/14/1 3

Point 3 (d) de l'ordre du jour - Avant-projet de révision de Directives Codex pour une présentation générique des certificats officiels et l'établissement et la délivrance des certificats (CX/FICS 05/14/6): À sa vingt-huitième session, la Commission du Codex Alimentarius a approuvé la proposition pour la révision de *Directives Codex pour une présentation générique des certificats officiels et l'établissement et la délivrance des certificats* presentée par la treizième session du Comité, en tant que nouvelle activité pour le Comité (ALINORM 05/28/41, paragraphe 93 et Annexe VIII). Les observations à l'étape 3 sur l'avant-projet de révision de Directives, preparé par le grupe de travail dirigé par les États-Unis d'Amérique sont réunies dans le document CX/FICS 05/14/6-Add.1.

Point 4 de l'ordre du jour - Document de travail sur la révision des Directives concernant l'échange d'informations entre pays sur les rejets de denrées alimentaires à l'importation (CX/FICS 05/14/7): À sa treizième session, le Comité est convenu qu'un groupe de travail animé par l'Inde réviserait le document de travail, en tenant compte son débat et les observations écrites, afin de justifier clairement la révision des directives concernant l'échange d'informations entre pays sur les rejets de denrées alimentaires à l'importation de sorte que le Comité puisse décider à sa quatorzième session s'il doit ou non entamer cette nouvelle activité (ALINORM 05/28/30, paragraphe 102).

Point 5 de l'ordre du jour - Document de travail sur le développement d'une annexe sur « Informations relatives au besoin d'assistance et de coopération techniques entre les pays importateurs et exportateurs" aux Directives Codex sur l'appréciation de l'équivalence des mesures sanitaires associées aux systèmes d'inspection et de certification des denrées alimentaires (CX/FICS 05/14/8): À sa treizième session, le Comité a décidé que la délégation des États-Unis préparerait un document de travail sur le développement d'une annexe sur « Informations relatives au besoin d'assistance et de coopération techniques entre les pays importateurs et exportateurs », pour examen à sa prochaine session, en se fondant sur la recommandation du Comité exécutif et sur le besoin d'assistance et de coopération techniques évoqué dans d'autres textes Codex sur l'inspection et la certification, dans le but d'identifier les exigences pouvant être élaborées par le Comité à cet égard(ALINORM 05/28/30, paragraphe 25).

Point 6 de l'ordre du jour – Autres questions et travaux futurs: D'autres questions et des propositions concernant les futurs travaux du Comité seront examinées.

Point 7 de l'ordre du jour – Date et lieu de la prochaine session: le Président annoncera la date et le lieu provisoires de la prochaine session, sous réserve des entretiens qui auront lieu entre les Secrétariats du Codex et de l'Australie.

Point 8 de l'ordre du jour – Adoption du rapport: le Comité adoptera le rapport de sa quatorzième session sur la base d'un projet de rapport établi par le Secrétariat.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.codexalimentarius.org